

GSRP – Gestion des sinistres de responsabilité et procédure civile

Code produit : GSRP
Niveau : Initiation
Modalité : Présentiel
Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 0
Eligible DDA : non
Public :

Futurs ou récents gestionnaires sinistres RC

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Distinguer l'organisation et les étapes de la procédure civile
- Adopter les bonnes pratiques pour gérer efficacement les sinistres RC

Programme de la formation

1-Gestion des sinistres deresponsabilité

- Domaines de responsabilité
 - RC contractuelle
 - RCextracontractuelle
- Régimes de responsabilité
 - Présomption
 - Faute à prouver
 - RCde plein droit
- Mise en œuvre de la RC
 - Faitgénérateur ou faute
 - Dommage
 - Lien de causalité
- Moyens d'exonération: comment y répondre ?
-

Mise en cause :

- Le fond : les éléments de faits/ Les éléments de droit
- La forme : savoir être assertif (les formules à utiliser)
- Principe du contradictoire
- Subrogation légale / prescription légale

2-Organisation des juridictions civiles

- Juridictions civiles de 1^{ère} instance
- Cour d'appel
- Cour de cassation

3-Tribunal judiciaire et tribunaux de proximité

- Compétence territoriale
- Compétence d'attribution

4-Tentative préalable obligatoire de résolution amiable du litige

- Conciliation
- Médiation
- Convention de procédure participative

5-Modes de saisine

- Assignation avec prise de date
- Requête
- Procédure accélérée au fond (PAF)
- Procédure sans audience

6-Différentes demandes en justice

- Demande initiale a demande incidente
- Mise en état et fin de non-recevoir
- Extension des pouvoirs du juge de la mise en état
- Procédure devant le juge de l'exécution
- Jugement rendu par défaut / jugement réputé contradictoire
- Autorité de la chose jugée
- Délais d'exercice des voies de recours
- Voies de recours

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.